Fédération Régionale des Chasseurs du Centre - Val de Loire

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018-2019

Mai 2019

Fédération Régionale des Chasseurs du Centre-Val de Loire
11, rue Paul Langevin
45100 ORLEANS LA SOURCE
Tél. : 02 38 63 17 96
Mail : frc.centre-valdeloire@orange.fr - Web : www.chasseurducentrevaldeloire.fr

Ce rapport d'activités permet d'avoir une vue d'ensemble des différentes actions de la Fédération Régionale des Chasseurs du Centre-Val de Loire (FRCCVL) pendant la saison cynégétique 2018-2019.

En préambule, il est important de rappeler que des élus ont été désignés en tant que référents sur les différentes thématiques de travail de la FRCCVL :

Agriculture, politique agricole, biodiversité et petit gibier	Jean-Paul MOKTAR Xavier MARDELET
Communication/éducation/formation	Hubert Louis VUITTON
Dossiers environnementaux (patrimoine naturel, eau) : SRCE et TVB, politique de l'eau (SAGE)	Jean-Paul MOKTAR Alain MACHENIN Philippe AGENY
Dégâts de gibier/gestion du grand gibier	Hubert-Louis VUITTON Alain MACHENIN Gilles PAJON
Piégeage/Prédation	Christian LEDOUX Gilles PAJON
Mortalités extra-cynégétiques, suivi sanitaire	François-Hugues de CHAMPS Xavier LEGENDRE
Validation du permis de chasser et chasseurs	Hubert-Louis VUITTON Alain BELLOY
Politique forestière, équilibre sylvo-cynégétique, PEFC	François-Hugues de CHAMPS Alain BELLOY
Filière venaison	Alain MACHENIN Gilles PAJON Alain BELLOY

Ces administrateurs représentent la FRC lors de réunions régionales et de comités de pilotage organisés par l'administration car elle est associée aux travaux de nombreux groupes et commissions avec un nombre non négligeable de réunions à l'année :

- Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires.
- Membre du Conseil d'administration de l'Agence régionale de la Biodiversité (Alain MACHENIN) et membre du groupe de travail technique.
- Comité Climat Air Energie.
- Comité régional Biodiversité (Monsieur MOKTAR et Madame LESAGE en titulaires, et Madame BOURON et Monsieur MACHENIN en suppléants).
- Conseil Economique, Social et Environnemental régional (Monsieur Jean-Paul MOKTAR est le représentant de la FRCCVL).
- Conseil Régional d'Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale – CROPSAV (Alain MACHENIN et Xavier LEGENDRE).
- Comité régional de la forêt et du bois et son groupe de travail sur la « sylviculture de demain » (François-Hugues DE CHAMPS), comité paritaire chasseurs et forestiers.
- Comité de suivi régional « Système d'information sur la Nature et les Paysages ».
- Comités de programmations des fonds européens et du Contrat de plan Etat région.
- Observatoire régional de la biodiversité et ses pôles faune et gestion des milieux naturels.
- Réseau de veille des espèces exotiques envahissantes (faune).
- Comités de pilotage de plans d'action Loutre d'Europe, messicoles, pollinisateurs sauvages.
- Comité de pilotage du site Natura 2000 Sologne.
- Commissions locales de l'eau des Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux des bassins de la Sauldre, Cher Aval et du Loir.

- Conseil d'administration et Assemblée générale de l'association Hommes et territoires.
- Conseil d'administration du Conservatoire des espaces naturels de la région CVL.
- Groupes de travail « Communication » et « Accès et Cohabitation Espaces Ruraux (ACER) » de la FNC.

ACTIONS EN FAVEUR DU PETIT GIBIER : AGRICULTURE ET BIODIVERSITE

1. Agrifaune Centre-Val de Loire

L'année 2019 devait être destinée à l'expérimentation de la destruction de CIPAN avec barre d'effarouchement mais l'analyse des données de destruction (suivis dans le Loiret et le Loir-et-Cher) sans barre a montré que la mortalité n'était pas significative lors du broyage des intercultures ; la vitesse est vraiment le critère le plus impactant sur cette mortalité de la faune sauvage et les agriculteurs qui ont participé aux opérations d'expérimentation respectaient des vitesses très faibles !.

La FRCCVL a tenu un stand avec les partenaires Agrifaune au salon InnovAgri qui s'est déroulé en septembre 2018 à Outarville Les exploitants qui sont venus nous rencontrer sont sensibles à l'usage de la barre d'envol pour éviter de détruire la petite faune. L'outil « typologie des bords de champs » développé dans le cadre du GTNA Bords de champs a bien plu également.



Sur la limitation des mortalités dues aux travaux agricoles, il est à noter que la DREAL souhaite financer quelques barres d'effarouchement via le réseau Agrifaune Centre-Val de Loire. Les partenaires ont d'ailleurs sondé quelques lycées agricoles pour leur demander s'ils souhaitent s'équiper dans un but pédagogique en particulier : ils sont partants. D'autres barres seront mises à disposition de groupements de chasseurs via les FDC.

La plaquette sur les différentes barres et leurs intérêts, dont le contenu a été rédigé par la FRCCVL et la FRSEA, va être refaite (conception actuelle par le GTNA Machinisme qui n'est pas très élaborée).

2. Agrifaune et bords de champs

Le Groupe technique national Agrifaune a pris la décision d'adapter la « typologie des bords de champs en grandes plaines céréalières » au contexte polyculture-élevage / bocages ; un séminaire de travail a ainsi été organisé les 18 et 19 octobre au lycée agricole de Melle (79) par les animateurs du GTNA (FDC du Loiret, FRCCVL, Hommes et Territoires, ONCFS, APCA) ainsi que la Chambre d'agriculture de Poitou-Charentes. Il a réuni une soixantaine de personnes. Les nombreux échanges vont permettre d'enrichir cette adaptation ; la FRCCVL travaille donc sur la nouvelle typologie élargie à la présence de haie qui a été validée le 25 avril en réunion nationale puis mise en application par des acteurs Agrifaune des régions Nouvelle Aquitaine, Normandie et Grand Est le 9 mai 2019 afin de finaliser le guide.

Une formation sur les bordures de champs et l'utilisation de la typologie a été organisée par la FRCCVL à destination des techniciens de FDC, animée par Hommes et territoires. Elle a eu lieu le 28 juin 2018.

3. Cap filières semences et mélanges mellifères

Dans le cadre du CAP filière semences et apicole, une étude régionale sur la mise au point d'un mélange mellifère utilisable en jachère pluriannuelle et « compatible » avec les cultures porte-graine a été mise en place en 2016. L'association Hommes et Territoires, la Chambre régionale d'Agriculture, les chambres départementales du 41 et du 45, la Fédération Régionale des Chasseurs, l'ONCFS, l'ADAPIC (association de développement apicole), l'établissement semencier Jouffray-Drillaud et la Fédération Nationale des Agriculteurs Multiplicateurs de Semences participent à ce projet.

Cette étude a été menée car les jachères environnement en faune sauvage, financées par les fédérations de chasseurs, composées notamment de phacélie et/ou de mélilot étaient suspectées de détourner les abeilles domestiques des champs de carotte alors que les agriculteurs louaient des ruches pour assurer la pollinisation de leurs cultures porte-graine. Cette expérimentation, encore en cours aujourd'hui, a permis de mettre au point un mélange « semences » qui a été testé en grandes parcelles chez des multiplicateurs volontaires.

L'objectif est de concevoir un mélange de jachère mellifère pluriannuel adapté aux zones de production de semences potagères. Ce couvert doit être intéressant pour les pollinisateurs (domestiques et sauvages), sans perturber le rendement des cultures potagères. Les intérêts pour la faune et le coût abordable sont également des critères recherchés.

Après 2 années d'expérimentation, le mélange est apparu adapté pour abriter et nourrir la faune sauvage, en apportant de la ressource aux insectes pollinisateurs de juin à octobre, avec une expression des espèces semées différentes d'une année à l'autre (le mélange est resté suffisamment diversifié et intéressant pour la faune en 2018 mais les conditions climatiques de 2018 ont impacté la durée de la floraison du mélange). La pollinisation des cultures de carottes voisines et l'analyse des trappes à pollen ont montré que ce mélange possède une attractivité modérée vis-à-vis des abeilles domestiques et ne les détourne pas de la carotte porte-graine. Donc face à ce bon résultat, les partenaires du projet ont décidé de poursuivre l'expérimentation en faisant notamment évoluer légèrement la composition du mélange afin d'améliorer l'implantation (modalités de broyage hivernal en étude pour améliorer le recouvrement) et l'intérêt du mélange pour les syrphes. Ce nouveau mélange sera semé sur six nouveaux sites dans les départements du 45, 41 et 28 en 2019. Et une journée de présentation du mélange « semences » est prévue cet été en Eure-et-Loir.

4. Contrat d'objectifs d'Hommes et Territoires

La FRCCVL a rencontré, accompagnée de la FDC 28 et de la FDC 45, le Président de l'association ainsi que son directeur. Le but était de connaître nos besoins en vue de la rédaction de leur nouveau contrat d'objectifs. Il a été demandé que l'association puisse apporter son expertise aux FDC pour le développement local d'initiatives sur les bords de champs et chemins ruraux avec la formation des collègues de FDC aux outils.

GESTION DU GRAND GIBIER ET INTERACTIONS AVEC LES ACTIVITES HUMAINES

1. Grande faune et infrastructures

Une réunion à la demande de la SNCF, a été organisée par le SGAR sur les heurts d'animaux le 10 septembre 2018. La SNCF a alors présenté une cartographie des zones accidentogènes et de celles où sont vus des animaux (les heurts sont surtout localisés sur le Cher, le Loir-et-Cher et le Loiret).

Il a été proposé, sur le même modèle que le projet de convention nationale travaillé par la FNC et SNCF réseau (la FRCCVL est également associée au groupe de travail national), qu'une convention d'échange de données soit rédigée pour la fin de l'année par Madame BOURON et soit soumise à la SNCF. Une liste de contacts locaux auprès de la SNCF sera également établie. De plus, les données communales de prélèvements pourront être transmises.

La SNCF a également expliqué qu'ils testaient l'usage des catadioptres. Ils sont efficaces mais semblent déplacer le problème sur les zones non équipées. Les FDC présentes ont demandé à ce que ce test puisse être réalisé sur une plus longue distance pour vérifier s'il y a bien déplacement des zones de passage ou non.

2. Dégâts de gibier

La FRCCVL, dans son rôle de coordination, a organisé, le 8 janvier 2019, à la demande du Président MACHENIN, sollicité par le sénateur Jean-Noël CARDOUX, une réunion sur les dégâts de gibier dans le cadre d'une Mission parlementaire dégâts. Tous les points de la lettre de mission ont été examinées les uns après les autres afin de donner notre avis sur les propositions des sénateurs.

3. Valorisation de la venaison et gestion des déchets carnés

L'étude de faisabilité pour la mise en place d'une filière de collecte, de traitement et de valorisation de la venaison a été finalisée par le cabinet Gressard Consultants. Les FDC ont été très fortement sollicitées ; elles ont participé à plusieurs comités de pilotage régionaux ainsi qu'au séminaire de travail le 18 juin 2018 au Château de Chaumont sur Loire avec l'ensemble des acteurs de la filière.

Une restitution finale a été effectuée en comité de pilotage en décembre 2018. Le choix d'un scénario volontariste, avec une implication forte du monde de la chasse a été sélectionné lors du dernier comité de pilotage. Une communication forte doit être mise en œuvre par une structure « étendard » régionale, une fonction de collecte professionnalisée doit être organisée, les partenaires du traitement et de la transformation doivent être appuyés et une charte sur la filière doit permettre d'engager et de mobiliser les acteurs sur cette filière.

Il est ressorti du tout dernier comité que le Conseil régional souhaite fédérer tous les acteurs de la filière autour d'un projet régional de « Cap filière venaison » qui actuellement est le dispositif de financement des filières agricoles en région Centre-Val de Loire (financement de fonctionnement et d'investissement). De plus, le conseil régional souhaite que soit utilisée leur marque régionale « © du Centre ».

En début d'année 2019, suite à la rédaction d'une charte précisant l'engagement des acteurs cynégétiques (FDC et FRCCVL), cette charte a été validée par les différents Conseil d'Administration des FDC et de la FRCCVL (le 9 avril 2019), en actant le fait que la FRCCVL soit le porteur de projet pour la rédaction du projet de CAP filière (à noter que le Conseil régional finance l'animation en apportant une subvention de 80% d'1 ETP pour l'embauche d'une personne sur 6 mois ou de 80% d'un 0,6 ETP pour une embauche sur une année). Le programme abordera, avec tous les acteurs de la filière, des chasseurs aux consommateurs, en passant par les collecteurs, les ateliers de traitement et les acteurs de la distribution, la communication sur les atouts de la viande de gibier, l'organisation sur le terrain de la collecte avec un des solutions techniques pour le traitement des déchets, ainsi que le traitement et la transformation de la viande pour proposer aux consommateurs des produits novateurs, diversifiés et identifiés d'origine Centre-Val de Loire.

En parallèle, la FRCCVL rencontre les ateliers de traitement pour connaître leurs points de vue sur l'organisation d'une filière et leur implication en tant qu'acteurs principaux de la dite filière. Monsieur HIMMESOETE de la société Villette Viandes a d'ores et déjà indiqué qu'il pourrait nous soutenir dans la démarche.

A noter qu'une fois le projet rédigé (pour juin 2020), l'animation et la mise en place du cap filière sur 4 ans (financement possible de l'animation à raison de 80 % d'un 0,3 ETP et d'investissements type étude de marché, supports de communication, séminaire, voire chambres froides), en résumé le portage du CAP filière ne pourra être assuré que par un acteur économique privé.

4. Sanitaire

Sur le volet sanitaire du Schéma régional de Maitrise des Dangers Sanitaire, la FRCCVL (Monsieur Xavier LEGENDRE et Aude BOURON y étaient présents) et GDS Centre ont exposé l'avancée des travaux sur ce volet lors de la dernière CROPSAV du 11 septembre 2018 et mis en avant les inquiétudes des représentants des éleveurs comme des chasseurs sur la PPA.

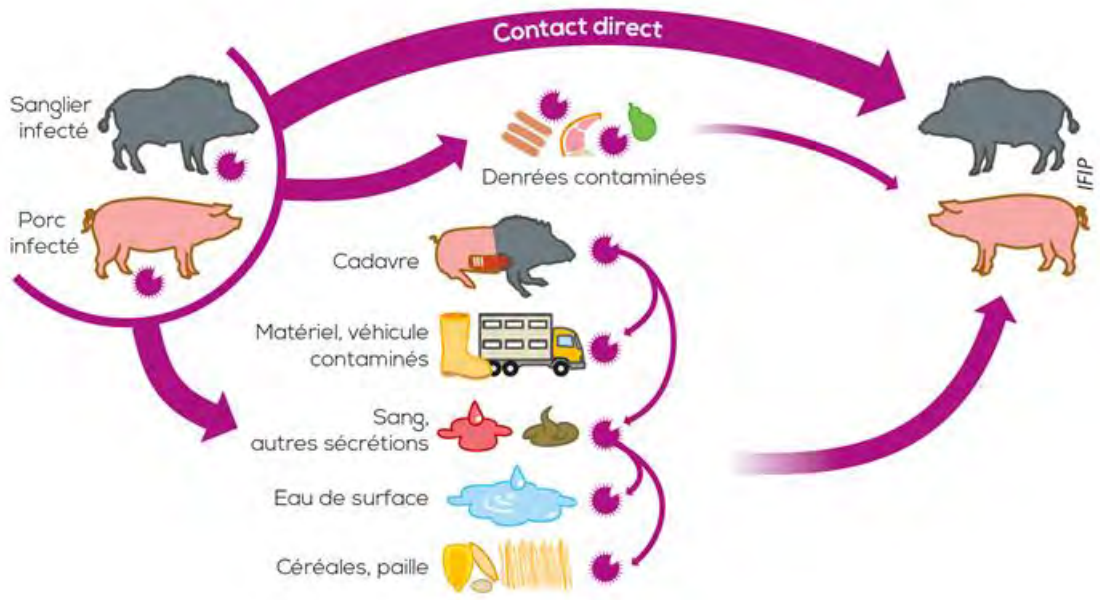
La FRCCVL a été sollicitée par GDS Centre afin d'étudier la mise en place d'une section faune sauvage de GDS Centre pour officialiser le travail commun entre les FDC/FRC et le GDS sur les pathologies de la faune sauvage. Les intérêts d'une telle section sont de pouvoir proposer des thématiques à aborder en CROPSAV mais aussi de pouvoir peut-être plus facilement mobiliser des fonds pour la mise en place d'études sanitaires. Cette section va donc être mise en place sans investissement ou contribution financière particulière de la part de la FRCCVL, mais avec juste la mise à contribution de temps de travail des personnels FRC et FDC sur cette thématique.



Ce partenariat a d'ores et déjà été concrétisé via la co-signature d'un courrier entre GDS centre et la FRC adressé à la DRAAF, courrier qui présentaient les craintes du monde cynégétique notamment vis-à-vis de la Peste porcine africaine, et les mesures qui sont d'ores et déjà prises notamment en termes de sensibilisation du monde de la chasse. La FRC et le GDS ont demandé qu'un contrôle renforcé voire une interdiction des lâchers de gibier soient exercés.

Il a également été décidé que toutes les FDC de la région Centre-Val de Loire demandent plus de contrôles sanitaires avant toute introduction et que toute introduction venant des Pays de l'Est soit systématiquement refusée.

Suite à la rencontre organisée avec les éleveurs de porcs et GDS Centre-Val de Loire en la présence du Président VUITTON, accompagné de Stéphane CHANTECAILLE et d'Aude BOURON, il a été décidé de réaliser une communication renforcée à l'attention des chasseurs via deux lettres d'information transmises à toutes les FDC pour diffusion auprès des chasseurs. Sur cette thématique de la PPA, une impression régionalisée de l'affiche PPA proposée par la FNC a également été réalisée afin de mutualiser les coûts.



5. Equilibre sylvo-cynégétique

➢ *Etat d'avancement de l'étude REFOREST*

Pour rappel cette étude, piloté par l'IRSTEA (ex-Cemagref) et donc intitulée ReFOREST (Garantir le Renouvellement de la ressource FORESTière en assurant l'équilibre forêt-gibier) consiste à élaborer un « plan de prévention des risques pour les dégâts sylvicoles causés par le gibier » (Cerf, Sanglier, Chevreuil…) comprenant notamment une carte des aléas et des sensibilités des peuplements forestiers, l'inventaire des objectifs des unités de gestion ou massifs et les modes de fonctionnement pour faciliter le dialogue, ainsi qu'une modélisation de « survenance » ou d'évolution des dégâts.

La FRCCVL est intégrée au sein du comité de pilotage et participe aux groupes de travail.

Deux comités de pilotage ont eu lieu les 8 octobre 2018 et 11 mars 2019. Une réunion plus technique avec les FDC uniquement a également été organisée le 13 septembre 2018. L'étude doit se terminer fin 2019 ; les trois territoires pilotes doivent permettre de tester les cartographies de l'aléa dégâts de cervidés aux forêts. Le territoire d'Eure-et-Loir est finalisé ; les territoires de Lorris (45) et de Marchenoir (41) sont en cours de finalisation (la réunion de restitution aux acteurs du Loiret a déjà eu lieu). De plus, la dernière réunion du comité de pilotage a permis de préciser Lors du comité de pilotage, il avait été question des connaître la méthode des forestiers pour l'évaluation des dégâts de cervidés car eux connaissent les protocoles imposés aux FDC sur les ICE (protocoles scientifiquement validés), mais pour la forêt il s'agit de dires d'experts ; la FRC a demandé donc à connaître les méthodes utilisées.

- *Programme régional de la forêt et du bois (PRFB)*

La FRCCVL est membre également de la Commission régionale de la forêt et du bois. C'est à ce titre qu'elle a participé à la relecture et à la validation du Programme régional de la forêt et du bois (PRFB) qui a été présenté et adopté en Commission Régionale de la Forêt et du Bois le 27 février dernier.

BIODIVERSITE ORDINAIRE : APPROFONDISSEMENT DES CONNAISSANCES, PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE ET EDUCATION A LA NATURE

1. Agence régionale pour la biodiversité Centre-Val de Loire

Après un deuxième séminaire sur la connaissance sur la faune, la flore et les milieux naturels, le 17 mai 2018, avec les participations des FDC d'Eure-et-Loir, du Cher, de l'Indre, du Loiret et la FRCCVL, l'ARB a été créée officiellement en début d'année 2019. Elle est co-pilotée par le conseil régional et l'Etat. La FRCCVL est membre du Conseil d'administration de l'Agence. Monsieur MACHENIN est désigné titulaire au sein du Conseil d'Administration de l'ARB et Madame Aude BOURON est suppléante. Concernant le comité technique de l'ARB c'est également Madame BOURON qui en fait partie.

La FRCCVL a participé à un 3ème séminaire de travail, le 6 mars 2019, destiné à définir les priorités d'actions de manière collégiale entre tous les acteurs de l'ARB. Un groupe de travail technique a également été réuni afin de présenter des actions biodiversité de tous les acteurs présents et de définir également des actions de communication (notamment la manifestation « Naturellement dehors » ainsi que la mise en place d'un centre de ressources).

L'ARB doit apporter des solutions concrètes et cohérentes pour la préservation de la biodiversité et la protection de l'environnement, répondant aux besoins de multiples acteurs (collectivités, monde agricole, entreprises, associations, citoyens,…) et aux enjeux des territoires. Cela passe notamment par l'amélioration des connaissances sur la biodiversité et leur diffusion, la mise en réseau des tous les acteurs à l'échelle locale et l'accompagnement pour faire émerger des projets territoriaux. Les fédérations de chasseurs œuvrant à la mise en valeur de la faune sauvage et de ses habitats via des actions territoriales en faveur de l'ensemble de la biodiversité, ont donc toute leur place au sein de cette ARB, via la fédération régionale.

2. Suivi de la migration du Pigeon ramier

Le 5ème oiseau, équipé d'un nouveau modèle de balise fabriqué par Xerius, sous l'impulsion de la FDC du Loiret, émet toujours malgré la perte de son antenne. Pour le moment toutes les données jusqu'en juin 2018 ont été récupérées. Une nouvelle récupération des données est programmée fin mai 2019.



De plus une autre balise de la marque Xerius a été posée sur un second pigeon qui semble sédentaire le 20 mars 2019.

3. Education à la nature

Une première réunion régionale sur l'éducation à la nature organisée sur le Domaine du Plessis, dans l'Indre, le 8 mars 2019, a permis de faire un état des lieux exhaustif des actions réalisées par les 6 FDC de la région, de présenter certains outils développés par les animateurs nature et de définir également des besoins en termes de goodies et de supports pour les actions d'éducation à la nature (réglettes sur les espèces des milieux agricoles, des milieux forestiers et des zones humides, jeu des 7 familles, livret sur les espèces, outil Pattes-Ailes-Becs…) en milieu scolaire mais aussi sur le temps extra scolaire.

Dans le cadre de la semaine Naturellement dehors organisée par l'ARB, plusieurs FDC ont intégré des actions de sensibilisation du grand public à cet événement. L'an prochain il s'agira de mieux préparer l'événement et de définir une thématique commune pour les 6 FDC (chemins ruraux par exemple). Des supports pour le stand de la FDC de Loir-et-Cher lors du Game fair, dont le thème était la région, ont été réalisés. Il y a ainsi 3 grandes bâches sur les milieux naturels présents en région avec des exemples d'actions pris dans les 6 départements et 3 bâches verticales sur : les FDC de la région, les chiffres clés en terme d'organisation, prélèvements, etc., et le poids économique de la chasse en région. Ces bâches ont également été exposées lors du rendez-vous des cerfs dans l'Indre, à Châteauroux les 6 et 7 avril 2019 ; la FRCCVL avait en effet un stand durant ces deux jours pour présenter les actions régionales. Ces bâches vont être imprimées pour les 6 FDC.

COMMUNICATION

L'infographie régionale est assurée par Madame Karine COLE, à temps plein à la FRC depuis le 1er juillet 2016.

1. Les réalisations régionales

Des supports pour le stand de la FDC de Loir-et-Cher lors du Game fair, dont le thème était la région, ont été réalisés. Il y a ainsi 3 grandes bâches sur les milieux naturels présents en région avec des exemples d'actions pris dans les 6 départements et 3 bâches verticales sur : les FDC de la région, les chiffres clés en terme d'organisation, prélèvements, etc., et le poids économique de la chasse en région. Ces bâches ont également été exposées lors du rendez-vous des cerfs dans l'Indre, à Châteauroux les 6 et 7 avril 2019 ; la FRCCVL avait en effet un stand durant ces deux jours pour présenter les actions régionales. Ces bâches vont être imprimées pour les 6 FDC.

Concernant le calendrier « régional », il est toujours réalisé comme chaque année pour les FDC du Cher, d'Eure-et-Loir, de Loir-et-Cher et du Loiret. Une carte de vœux a également été proposée à plusieurs FDC.

La campagne de communication nationale « Les chasseurs, premiers écologistes de France » a été relayée au niveau régional par les FDC mais aussi via la revue interdépartementale Cher, Eure-et-Loir et Loiret pour laquelle les pages communes régionales sont gérées par la FRCCVL. La mise en page préparatoire va également être, dès le numéro de juin, gérée par la FRCCVL.

Plusieurs supports mutualisés au niveau régional ont été réalisés ou réimprimés par la FRCCVL : pochette porte-documents, atlas des 21 petits mammifères, plaquette zoonoses, registre de battue pour la FDC41 et dont la maquette est à la disposition des autres FDC, affiche sécurité en cours de finalisation, sacs à gibiers,

Le classeur piégeage attend les nouveaux classements d'espèces susceptibles d'occasionner des dommages à partir du 1er juillet 2019 pour ne pas être obsolète dès sa parution.


La chasse en région
Centre-Val de Loire
UN ATOUT POUR L'ÉCONOMIE LOCALE
UNE FILIÈRE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE loin d'être négligeable !
182 millions d'euros de valeur ajoutée à l'économie nationale
Chaque chasseur de la région contribue à hauteur de 1 197 euros/an à la richesse de notre pays
En France, c'est 2,29 milliard d'euros/an
UN GRAND NOMBRE D'EMPLOIS
100 emplois administratifs et techniques, dans les structures fédérales
2 170 emplois (ETP) sont créés et maintenus par les fédérés liées à la chasse (habillement, armureries, activités cynophiles, restauration et hôtellerie, aménagement de milieux, etc.)
LES CHASSEURS DES ÉCO-CITOYENS
Le bénévolat représente près de 5,6 millions d'heures/an
pour 33 785 bénévoles
72h de bénévolat/chasseur
RÉPARTITION DES ACTIVITÉS BÉNÉVOLES
35%
32%
33%
Pour en savoir plus chasse.blpe.fr
www.chasseurducentre.fr


La chasse en région
Centre-Val de Loire
LES CHIFFRES CLÉS
L'ORGANISATION DE LA CHASSE EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Près de 109 000 chasseurs
190 GIC & GIASC
environ 1 270 sociétés communales
plus de 6 000 sociétés de chasse privées
LES FÉDÉRATIONS ET LA FORMATION DES CHASSEURS
En moyenne 2 000 candidats à l'examen du permis de chasser formés par an
Une multitude de formations
DES ACTIONS D'AMÉNAGEMENTS DES MILIEUX NATURELS
En moyenne 4 000 ha/an de cultures favorables à la biodiversité
Depuis 2006, 440 km de haies financés et implantées grâce aux fédérations de chasseurs
Environ 1 000 000€/an consacrés aux actions en faveur de la préservation des habitats de la faune sauvage financé par les chasseurs actifs
DES ESPÈCES CHASSABLES VARIÉES DANS DES HABITATS NATURELS À PRÉSERVER
Quelques chiffres de prélèvements par la chasse en 2016-2017
145 000 pigeons ramiers
10 700 cerfs élaphes
62 500 sangliers
53 460 chevreuils
www.chasseurducentre.fr


Les fédérations de chasseurs
en région Centre-Val de Loire
DES ASSOCIATIONS AU SERVICE des chasseurs et de la biodiversité
LA PRÉSERVATION DE LA FAUNE SAUVAGE ET DE SES HABITATS
LA REPRÉSENTATION DES INTÉRÊTS CYNÉGÉTIQUES
L'EXPERTISE ET LE CONSEIL EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT
UN RÉSEAU D'INTERLOCUTEURS dans toute la région !
www.chasseurducentre.fr

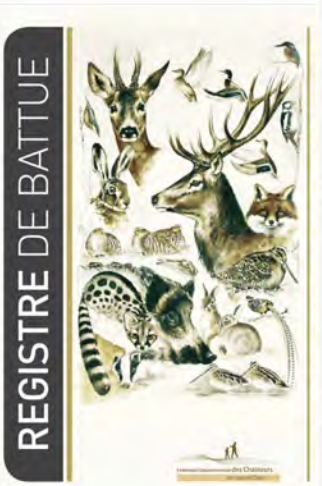

Calendrier
2019
avec nos meilleurs vœux


A noter !
31 mars
Mars
2019
MEDIA


LES MILIEUX FORESTIERS & LES BOCAGES
LES MILIEUX FORESTIERS
LES BOCAGES
Le saviez-vous ?


LES VALLÉES & LES RÉGIONS D'ÉTANGS
LES VALLÉES
LES DEUX PRINCIPALES RÉGIONS NATURELLES D'ÉTANGS,
Le saviez-vous ?


LES GRANDES PLAINES & LES GÂTINES
LES GRANDES PLAINES
LES GÂTINES
Le saviez-vous ?


REGISTRE DE BATTUE


PESTE PORCINE AFRICAINE
MESURES DE BIOSÉCURITÉ
Recommandées dans la pratique de la chasse
NETTOYAGE
ASTUCE
DÉSINFECTION
Quand déclencher une alerte ?
Signalez sans délai toute mortalité anormale à vos interlocuteurs SAGIR
Fédération Départementale des Chasseurs
Service Départemental de l'ONCFS

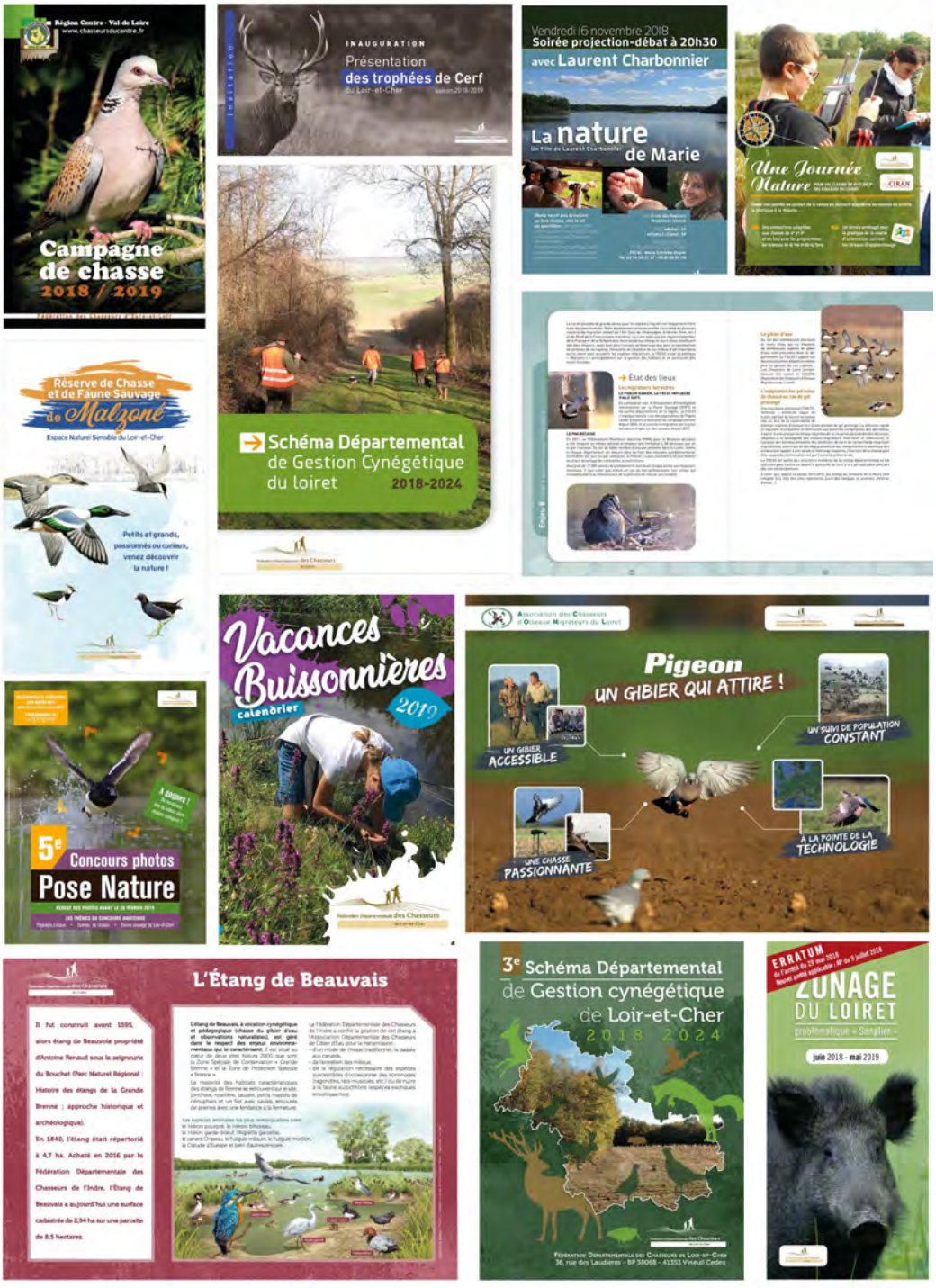

DOSSIER
Les chasseurs,
premiers écologistes
de France
La biodiversité de nos campagnes est sauvegardée bénévolement
La chasse :
l'écologie en actions


DOSSIER
Les chasseurs,
premiers écologistes
de France
« ...les pratiques d'aujourd'hui n'ont plus rien à voir avec celles d'antan. »

2. L’infographie pour les FDC

La FRCCVL continue d’assurer un service de conseil, réalisation graphique et suivi de conception de plusieurs supports de communication pour les fédérations départementales des chasseurs. Le point est fait tous les ans en commission communication régionale. En 2019, elle a eu lieu le 10 janvier 2019 et a permis de définir un calendrier préalable des actions avec des dates limites d’impression des supports demandés par les FDC. Ce planning est indispensable pour répondre au mieux aux demandes des FDC.

Pour 3 FDC (Cher, Eure-et-Loir et Loiret), la FRCCVL anime le comité de rédaction de la revue « La chasse en région Centre-Val de Loire » pour la deuxième année. Les thématiques abordées et les articles sont définis en commun entre les 3 FDC puis rédigés par les journalistes travaillant sur la revue.



Pour 3 FDC (Cher, Eure-et-Loir et Loiret), la FRCCVL anime le comité de rédaction de la revue « La chasse en région Centre-Val de Loire » pour la deuxième année. Les thématiques abordées et les articles sont définis en commun entre les 3 FDC puis rédigés par les journalistes travaillant sur la revue.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Toutes les actions liées aux sites Internet (conception et mises à jour) ainsi que la lecture automatique de documents destinée à libérer du temps de travail pour les FDC sont réalisées par Madame Emilie SEILER.

1. Sites Internet des FDC et FRCCVL

Les nouveaux sites Internet via l'adresse www.chasseurducentrevaldeloire.fr ont été mis en décembre 2018 afin d'éviter le rush des validations de l'automne et en trouvant un moment où ils sont le moins consultés. Un mode d'emploi par vidéo a été réalisé pour que les chasseurs s'adaptent facilement aux nouvelles fonctionnalités des sites.

La société ALTAÏS assure la maintenance, en liaison étroite avec Emilie SEILER.

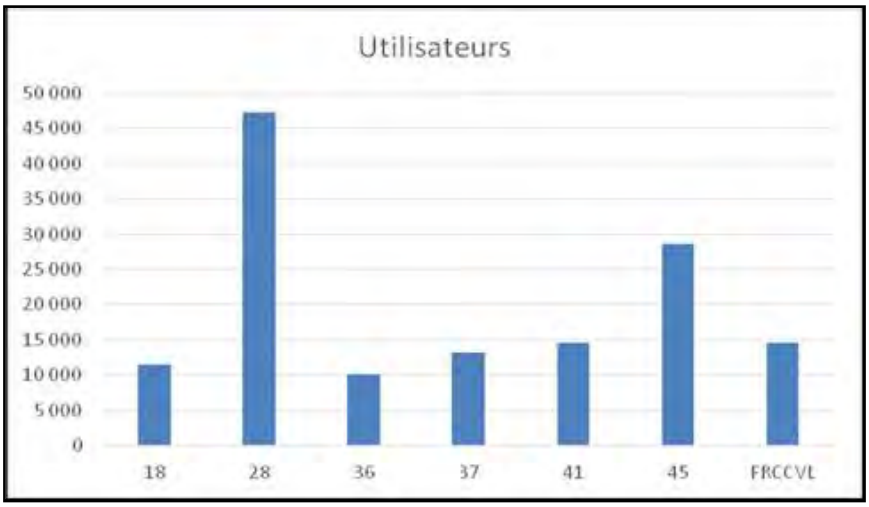
A noter que la migration des pages des anciens sites vers les nouveaux a été très chronophage et les sites souhaités par les FDC, très riches, ont demandé du temps de développement très important (sans compter les évolutions dans les demandes). Ces sites restent évolutifs.

Les coûts liés au développement complet des sites et aux prestations liées sont les suivants :

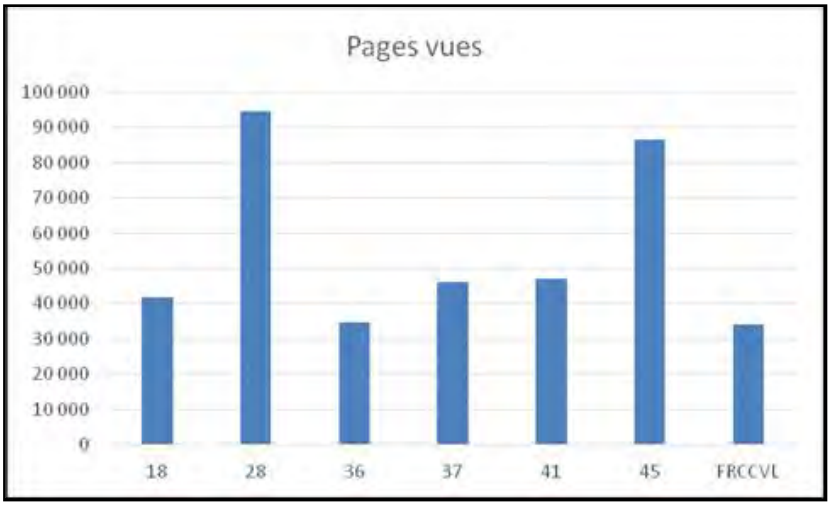
- Coût développement = 19 140 € ttc
- Module complémentaire RGPD = 420 € TTC
- Maintenance de 3 ans (a débuté en Novembre 2018) = 2 808 € pour 3 ans
- Hébergement annuel = 1152 € /an
- Noms de domaine = 400 €/an
- Certificat SSL annuel via hébergeur = 234 €/an

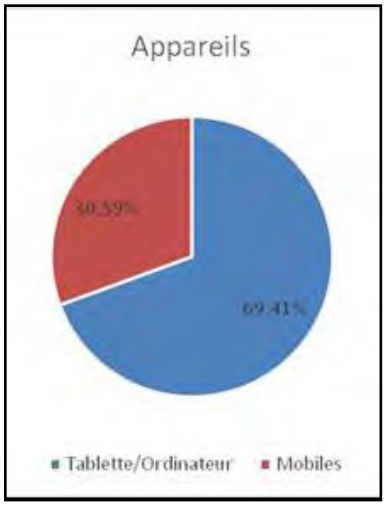
Le coût total du développement (avec le module RGPD complémentaire) est divisé en 7 (6 sites départementaux et la FRC), la maintenance, l'hébergement, la sécurité des 7 sites devraient être imputée uniquement sur la FRCCVL (à confirmer).

Depuis la mise en ligne de ces nouveaux sites, Madame SEILER dispose de statistiques de consultations. A titre d'exemples, on peut du coup connaître le nombre d'utilisateurs différents (visiteurs différents) ainsi que le nombre de pages vues, et de quel type d'appareils ils consultent les sites.









Comme pour les précédents sites, des outils d'analyses permettent d'aller plus dans le détail concernant la consultation des sites.

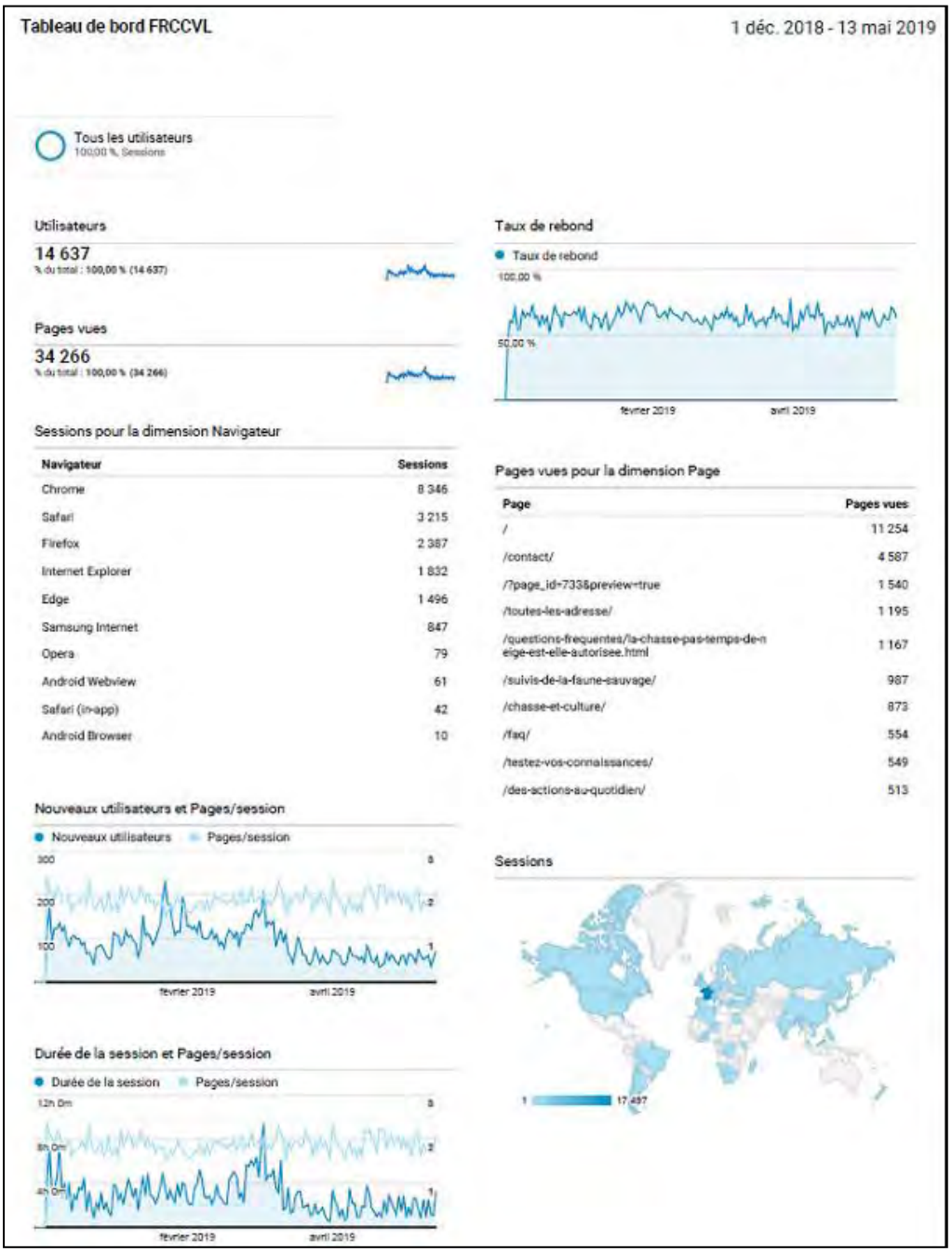


Tableau de bord FRCCVL

1 déc. 2018 - 13 mai 2019

Tous les utilisateurs
100,00 %, Sessions

Utilisateurs

14 637
% du total : 100,00 % (14 637)

Pages vues

34 266
% du total : 100,00 % (34 266)

Taux de rebond

Taux de rebond
100,00 %
50,00 %
février 2019
avril 2019

Sessions pour la dimension Navigateur

Navigateur	Sessions
Chrome	8 346
Safari	3 215
Firefox	2 387
Internet Explorer	1 832
Edge	1 496
Samsung Internet	847
Opera	79
Android Webview	61
Safari (in-app)	42
Android Browser	10

Pages vues pour la dimension Page

Page	Pages vues
/	11 254
/contact/	4 587
/?page_id=733&preview=true	1 540
/toutes-les-adresse/	1 195
/questions-frequentes/la-chasse-pas-temps-de-neige-est-elle-autorisee.html	1 167
/suivis-de-la-faune-sauvage/	987
/chasse-et-culture/	873
/faq/	554
/testez-vos-connaissances/	549
/des-actions-au-quotidien/	513

Nouveaux utilisateurs et Pages/session

Nouveaux utilisateurs Pages/session
300
200
100
février 2019
avril 2019

Sessions

1 17 497

Durée de la session et Pages/session

Durée de la session Pages/session
12h 0m
8h 0m
4h 0m
février 2019
avril 2019

Une veille médiatique est également assurée par Madame SEILER afin d'informer les FDC des actualités liées de près ou de loin à la chasse ; cela permet notamment de mettre certaines actualités en avant sur les sites mais aussi les pages facebook des FDC

2. Lecture automatique de document

Suite à un souci de matériel informatique, le logiciel de lecture automatique, qui n'est plus maintenu (Readsoft a été racheté par Lexmark puis par Kofax) n'était plus utilisable. Mais nous avons réussi à réinstaller avec Kofax une des dernières versions du logiciel à moindre coût, sinon il fallait envisager une dépense de plus de 10 000 euros pour un nouveau logiciel. Ainsi en mars dernier, il a été possible d'assurer de nouveau la lecture automatique pour la saisie directe des données pour les FDC.

3. Application Smartphone pour la saisie des données de terrain

De plus en plus de demandes des services techniques des FDC de la région vont dans le sens d'une mise à disposition d'une application de saisie de données de terrain sur Smartphone et tablettes. Plusieurs Fédérations régionales travaillent déjà sur ce sujet (AURA, Hauts de France, Occitanie) et des sociétés commerciales développent également des applications. La FDC de l'Indre quant à elle a investi dans la solution Naturapass.

Dan ce contexte, la FRCCVL s'est donc rapprochée de la FRC des Hauts de France et de la FRC AURA pour voir comment leurs applications (en cours de développement pour les Hauts-de-France et VIGIFAUNE pour AURA, orientée sur les collisions mais qui va évoluer vers l'observation des espèces d'une manière générale), pourraient être mises à notre disposition et à quels coûts. Une réunion avec plusieurs personnels techniques a également été organisée pour présenter l'application Geochasse et voir quelles seraient les évolutions possibles et les coûts pour faire évoluer cette application en fonction des besoins définis par les FDC.

AUTRES DOSSIERS « ENVIRONNEMENTAUX »

1. La chasse à la cartouche usagée

La FRCCVL a pris en charge le coût de l'opération pour les cartouches collectées sur la saison 2017-2018 de 4 874,80 euros (3 780 € de transport + 1094,80 € de traitement). Ce sont près de 11 tonnes qui ont été encore collectées en région.

La FRCCVL a également contacté le Conseil régional qui, dans le cadre de sa politique de financements de projets avec des fonds FEDER, a réalisé cet été un inventaire des projets liés au traitement des déchets.

Un rapprochement via Valérie GIQUEL CHANTELOUP avec le centre national de tir sportif situé à Châteauroux va être entrepris afin d'étudier la possibilité de recyclage avec le SICTOM de Châteauroux.

Enfin, dans le cadre de cette opération, dans le Loiret, l'AJC récolte des cartouches collectées par le magasin Décathlon et elles partent via le recyclage payé par la FRCCVL. Pour les étuis de balles, l'AJC45 les transmets à RWS dans le cadre de leur opération «RWS la chasse au sens propre » qui a pour but de collecter les douilles usagées de munitions rayées et de les recycler afin de générer des fonds qui seront utilisés pour lutter contre la maladie de LYME. En échange, Décathlon fournit des équipements aux membres de l'AJC La FRCCVL a donc rencontré l'AJC 45 avec la FDC du Loiret afin de voir comment ce surplus de cartouches via Décathlon peut être géré. Il a donc été décidé d'adopter, au vu des dépenses prises en charge par la FRCCVL pour cette opération, une tarification au kg prenant en compte le transport et le recyclage des cartouches mais aussi l'achat des sacs et bigs bags.

On arrive donc à un coût de 0,60 euros par kg mini qui peut varier dans les prochaines années avec le coût du transport qui ne cesse d'augmenter donc il faut un peu surévaluer ce coût. Ce coût doit être donc rappelé aux armuriers et Décathlon ; il sera pris en charge par la FDC mais en échange, il faut que les armuriers ou équipementiers s'engagent à fournir du matériel aux jeunes chasseurs ou une subvention à l'association. Pour les ball-traps, il est décidé que soit la FRC refacture le traitement des cartouches à ce coût soit les coûts réels sont facturés en direct au ball-trap.

	Transport Convoyages Transports Services (sauf FDC36)			**Recyclage RECYTECHNIC**	**Global**
	Nb Bigs Bags	**Poids estimé**	**Montant TTC**	**Montant TTC**	**Montant TTC**
FDC 18	3	675	420,40	68,40	**648,40 €**
FDC 28	8	1800	696	182,40	**844,70 €**
FDC 37	8	1800	696	182,50	**946,80 €**
FDC 41	20	4500	1126,80	456	**1400,40 €**
FDC 45	6	1350	840,80	136,80	**1000,40 €**
FDC 36	Env 3	720	/	SITA/SUEZ – 68,80	**68,80 €**
Total	**48**	**10845**	**3780,00 €**	**1094,80 €**	**4874,80 €**

2. Espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD) :

La réunion de la commission régionale prédation a eu lieu le 3 juillet 2019 au domaine du Plessis dans l'Indre ; elle a permis de discuter de plusieurs points et notamment de l'enquête pie, des dossiers pour les espèces du groupe 2, des espèces exotiques envahissantes et en particulier des travaux menés par le groupe faune envahissantes co-piloté par l'ONCFS et la DREAL, du cerf muntjac également, et du classeur piégeage pour lequel toutes les références aux textes réglementaires ont été apportées et des nouvelles espèces, à la demande de FDC, ont été ajoutées.

3. Réforme de la chasse

A la demande des Présidents de FDC, la FRCCVL s'est chargée de mettre en ligne en octobre 2018 une enquête sur le choix de la validation annuelle pour la saison 2019-2020 entre un permis national à 200 euros et un permis départemental à 130 euros. Ce sont près de 12 000 chasseurs qui ont répondu à l'enquête. L'ensemble des FDC les résultats en détail a été diffusé département par département afin d'apporter des éléments quant à la définition de leur budget 2019-2020.

Un groupe de travail FNC sur les FRC, a été mis en place afin de discuter de leurs futures organisation et missions, des budgets, etc.

Les réunions ont eu lieu les 31 août 2018, 27 novembre 2018 et 9 mai 2019 avec, en plus de Madame Aude BOURON, Madame GIQUEL CHANTELOUP comme directrice de FDC et soit Monsieur MOKTAR soit Monsieur MACHENIN comme représentant politique de la FRCCV.

****